

L'Echo des Réserves

Le bulletin de liaison des membres actifs des Commissions de Gestion de l'asbl Réserves Naturelles RNOB-Natagora



Une étroite collaboration établie dans le cadre de la restauration de la réserve naturelle des Picherottes.

Cliché Béatrice Hia

Sommaire

Les Brèves

Bilan...

Les Marais de la Haute Semois,
40 années de conservation d'un site de
grand intérêt biologique

Les Brèves (suite)

Résultats...

Evolution d'une population d'orchidées
dans la réserve naturelle de La Gotale

A la recherche...

Sur les traces de quelques hôtes discrets
de nos réserves naturelles...

Enquête...

Les réserves naturelles ? L'endroit rêvé
pour conter fleurettes

Les Brèves (suite et fin)

2-3

4-9

9

10

11-15

16-19

20

Le programme Wallo'net vient en aide aux Picherottes

La réserve naturelle des Picherottes est connue pour ses orchidées et la richesse de ses zones humides. Créée en 1982, par convention avec la commune de Ferrières, le site d'un peu moins de 4 ha est occupé par d'anciennes prairies humides de fauche traversées par un petit ruisseau. Des journées de gestion bénévoles y ont été régulièrement organisées depuis la création de la réserve mais la recolonisation forestière et l'enrichissement avaient récemment pris le dessus, de telle sorte que les zones les plus intéressantes s'en trouvaient menacées.

Une rencontre avec le Bourgmestre de la commune de Ferrières, Monsieur Raymond Maréchal a été sollicitée afin d'exposer la problématique et rechercher ensemble des solutions potentielles. Une aide semblait en effet pouvoir être accordée dans le cadre du programme Wallo'net. L'objectif de ce programme, réservé aux communes connaissant une forte pression touristique, est notamment d'assurer le bon entretien des sentiers de promenade en vue de favoriser le tourisme vert en Région wallonne. Par extension, ce programme pouvait peut-être être appliqué aux Picherottes, site accessible en permanence au public ?

Une visite de la réserve avec évaluation du travail à réaliser a eu lieu avec des responsables communaux et trois ouvriers engagés dans le cadre de Wallo'net. Et... les travaux de gestion de la réserve ont été lancés rapidement ! Résultat : un beau rajeunissement de la réserve !

Trouver des moyens pour assurer la bonne gestion de nos réserves naturelles demande parfois de l'inventivité... A côté des chantiers bénévoles, des subsides régionaux pour la gestion des réserves agréées et des projets à durée limitée soutenus par l'Europe (comme les projets LIFE), d'autres possibilités de collaboration avec des acteurs extérieurs à l'association apparaissent souvent comme d'excellentes réponses. L'aide apportée par la commune de Ferrières aux Picherottes en est un exemple parmi d'autres. On peut également citer les collaborations multiples avec le monde de l'économie sociale, les chantiers organisés pour des mouvements de jeunesse ou, bien entendu, les collaborations avec les agriculteurs... Dans l'avenir, la multiplication et la diversification de ces partenariats seront, probablement, l'une des meilleures garanties pour une gestion efficace de nos sites.

Dans tous les cas, une action importante de sensibilisation de ces nouveaux partenaires - souvent peu familiers avec nos objectifs de gestion - doit être accomplie... Aux Picherottes, les travaux de gestion réalisés dans le cadre du programme Wallo'net ont été menés en étroite collaboration avec l'équipe bénévole. La restauration du milieu a nécessité un mois de labeur aux trois hommes qui manifestèrent un intérêt et une appropriation réelle du travail à accomplir.

Ce type d'interactivité transforme aussi la gestion de nos réserves naturelles en expériences humaines enrichissantes, où chaque partenaire apporte son regard et ses motivations.

Nous remercions chaleureusement la commune de Ferrières et son Bourgmestre qui ont permis d'initier ainsi une collaboration efficace et espérons par ce bref écho donner peut-être des idées à d'autres gestionnaires de réserves ?

Jean Nautet
Conservateur de la Réserve naturelle des Picherottes

Une version PDF entièrement en couleurs de L'Echo des Réserves est disponible à l'adresse suivante :
<http://www.natagora.be/echoreserves>

Mieux gérer et utiliser les informations relatives à la gestion de nos réserves



Gestion d'une prairie sub-montagnarde à fenouil des alpes dans une réserve des Cantons de l'Est.

Cliché Eric Leprince

Merci encore aux nombreux(ses) conservateur(trice)s qui ont eu la gentillesse de nous renvoyer leur fameux rapport de gestion 2006.

Mais tiens ! Récolter toutes les données concernant les gestions effectuées dans une réserve... A quoi ou à qui cela sert-il ? Et qu'en fait t'on ?

D'abord c'est une obligation légale et c'est d'autant plus important que la remise de ce rapport dans les temps conditionne directement les subsides que nous recevons pour la gestion de nos réserves...

Ensuite, et surtout, connaître l'historique des gestions effectuées dans une réserve ainsi que votre appréciation, annuelle, de l'évolution de sa flore et de sa faune est indispensable pour assurer le développement optimal de la réserve sur le long terme !

Jusqu'en 2005, vos données étaient compilées sous la forme d'un document de type " texte " accompagné d'une carte de situation indépendante. A partir de 2006 sort cet ancien modèle de rapport ; nous adoptons dès à présent une nouvelle méthode de travail et de récolte de données (gestions et observations dans les réserves) qui va nous permettre de mieux structurer l'information provenant de nos réserves. Ainsi, tout ce que vous nous communiquerez rentrera désormais dans une base de donnée géographique.

Cette nouvelle façon de travailler doit rencontrer 2 grands objectifs :

(1) Evaluer les actions de gestion et de restauration menées (ce qui est fait, quand, où, comment et par qui par exemple) et les mettre en relation directe avec le suivi biologique de la réserve et (2) faciliter la gestion administrative telle que l'élaboration du rapport annuel de gestion et le contrôle du travail réalisé par les agriculteurs par exemple.

A très court terme nous vous proposerons une nouvelle version des fiches destinées à rassembler vos données 2007. Nous vous demandons donc de bien noter toutes vos gestions jusqu'à ce que vous receviez ces nouveaux documents pour ensuite les compléter au fur et à mesure et nous les retourner en fin d'année.

Vous avez besoin d'informations complémentaires ? N'hésitez pas à nous contacter ou encore... à nous rejoindre le 16 juin lors de la journée des bénévoles (voir annonce au dos de votre Echo des Réserves) où nous réservons du temps pour en discuter encore !

A vos carnets et agendas !

Histoire d'eau... suite !

Dans le Natagora magazine n° 5 (janvier-février 2005) nous vous parlions d'un projet de restauration de zones humides mené dans nos réserves naturelles de haute Belgique avec le soutien du WWF... Hollande !

Les travaux (élimination d'épicéas en fond de vallée, bouchage de biefs de drainage, installation de clôtures, etc.) touchent à leur fin. Les nombreux contacts pris avec les communes concernées ont permis et permettront encore d'agrandir les superficies gérées et nous sommes en train de développer nos collaborations avec les agriculteurs locaux !

Fenouil des Alpes, milan royal, cuivré de la bistorte, sphaignes, tarier des près... Tout ceci vous donne l'envie de découvrir cette magnifique région ?

Alors procurez-vous sans tarder nos nouveaux dépliants décrivant 4 superbes balades (2 pédestres et 2 à vélos) autour de nos réserves naturelles de la Holzwarche et de l'Emmels. Disponibles en 3 langues (Fr-De-Nl) à Namur, à Liège (MLE), lors de nos diverses activités (journée des bénévoles) ou sur simple demande...



Des fiches pratiques pour résoudre les problèmes de terrain

Dans l'Echos n°1 nous vous présentions une brève sur les permis nécessaires pour arracher les haies. Signe des temps ou retour du printemps les cas d'arrachage et de destruction d'arbres et de haies se multiplient : Rochefort, Beaumont, Libramont, Thuin, Sprimont,... Une " bonne occasion " pour vous faire parvenir un nouvel outil réalisé par l'association : les fiches pratiques " Léglis'Action " destinées aux acteurs de terrain. Vous trouverez donc dans votre enveloppe la première fiche sur le thème de la destruction d'arbres et de haies, début d'une série qui abordera différentes problématiques. En espérant que cet outil vous permettra d'y voir plus clair dans les différentes actions à mener pour réagir face à ces détériorations qui contribuent à la régression de la biodiversité wallonne.

Pour information cette fiche est disponible à l'adresse : <http://www.natagora.be/amenagementduterritoire>
Pour tout renseignement, Elise Poskin (elise.poskin@natagora.be; 081/ 830 338)
ou Marie Elisabeth Mahy (marie.mahy@natagora.be; 081/ 830 573).

Projet LIFE Natura2MIL - déjà un an ...

Ce projet, démarré en janvier 2006 pour une durée de 5 ans, est exécuté par le CRNFB, en partenariat avec la Défense, la DNF et les associations Natagora et Ardenne & Gaume. Cofinancé par la CE et la RW, le projet vise la restauration d'habitats naturels ouverts au sein des 8.000 ha constitués par les domaines militaires d'Elsenborn, Marche-en-Famenne et Lagland (Arlon).

Dans ces camps militaires, la discréetion est plutôt de mise. En effet, si ce patrimoine naturel remarquable est resté intact, c'est notamment dû au cloisonnement dont ces camps font l'objet depuis des décennies. Des règles strictes de sécurité régissent d'ailleurs toujours actuellement l'accès à ces domaines militaires.

Outre une série de travaux en cours ou à mener (déboisements, étrépage, bouchage de drains...), un des objectifs du projet, moins visible, mais à notre avis tout aussi capital, est d'informer et de sensibiliser les usagers militaires au respect de la biodiversité. Une série de panneaux d'information, de plaquettes et de brochures seront réalisées dans ce cadre et complèteront des formations de terrain.

Du bio dans la tronçō !

Qu'il s'agisse de dégager certaines zones, d'évacuer un arbre tombé, d'entretenir un sentier, la tronçonneuse est l'allié indispensable de la gestion de nos réserves naturelles. Pourtant, son utilisation n'est pas sans conséquences sur l'environnement si quelques précautions élémentaires ne sont pas prises. L'huile est nécessaire au bon fonctionnement de l'outil, assurant la protection des chaînes et des guides contre l'usure. Mais ce graissage se perd totalement dans la nature : emportée par la force



Cliché Gaëtan Bottin

centrifuge, l'huile de chaîne n'est pas récupérable et se répand sur le sol... avec des conséquences néfastes en terme de pollution des sols et des nappes phréatiques. L'utilisation d'huiles de chaîne végétales constitue une alternative incontournable dans nos sites protégés car elles sont incontestablement plus respectueuses de l'environnement en termes de biodégradabilité et de toxicité ! Les performances sont tout à fait comparables aux huiles classiques. Lors de vos prochains chantiers de gestion, pensez donc " huile bio ", si ce n'est déjà fait, pour vos tronçōs !

Nous vous l'annoncions dans le numéro précédent de l'Echo des réserves : la formation "tronçonneuse" donnée par des professionnels et organisée par la Société Royale Forestière de Belgique se fera le mardi 6 ou le mercredi 7 novembre 2007 à Sart-Bernard (Assesse). Intéressé ? Inscrivez-vous, le plus rapidement possible, auprès d'Eric Leprince eric.leprince@natagora.be ou Tél. : 081/ 830 337 (Sous réserve des places disponibles).

Une journée de rencontre sur les pelouses sèches

Les pelouses sèches du Limbourg hollandais font actuellement l'objet de recherches menées par différents laboratoires universitaires, qui en étudient l'entomofaune, la flore, la structure paysagère, etc. Les pelouses calcaires de la réserve naturelle de la Montagne Saint Pierre, très proches des sites limbourgeois, ont attiré l'attention de ces scientifiques (plus devrait vous en être dit dans le numéro automnal de l'Echo des Réserves en automne).

Une rencontre (en néerlandais !) entre scientifiques et gestionnaires est prévue le mercredi 23 mai prochain pour discuter des premiers résultats de ces recherches. Une occasion à ne pas manquer pour en apprendre plus sur la gestion des pelouses sèches !

Pour tout renseignement, Gaëtan Bottin (gaetan.bottin@natagora.be; 081/ 830 339).



Gestion par le feu à Elsenborn.
Cliché Hervé Pirard

Pour plus d'infos :

http://mrw.wallonie.be/dgrne/sibw/offh/LIFE_NATURA2MIL/

Tél. : 084/ 24 66 20

Des losanges aux quatre coins de nos réserves !

Identifier clairement nos réserves sur le terrain peut nous éviter de bien désagréables surprises !

Qui d'entre nous n'a jamais fait la désagréable découverte d'un dépôt illégal de déchets dans une réserve ? Qui n'a jamais croisé motos, cavaliers ou chiens sans laisse au milieu de celle-ci ? Et lorsque l'on interpelle les personnes concernées, combien de fois ne nous a-t-on pas répondu d'un air étonné : " ah... je ne savais pas " !

Assurer une meilleure visibilité de nos réserves est indispensable et pour cela nous ne pouvons que vous recommander de placer notre " célèbre " losange vert autant qu'il le faut !

Disponibles sur simple demande à Namur (081 /830 570), nous vous ferons parvenir ces petits panneaux dans les meilleurs délais !



Cliché E. Leprince



La réserve naturelle du marais de Sampont.
Cliché Rudi Dujardin

Les marais de la Haute-Semois, 40 années de conservation d'un site de très grand intérêt biologique

Par Patrick Verté

"Les plus étendus de tous ces marais et les plus riches pour la flore sont ceux qui s'étendent entre Chantemelle, Vance et Villers-Tortrue... La plupart sont déjà drainés ou en voie d'assèchement. Il serait hautement désirable de conserver ceux des environs de Vance qui sont comme un résumé général de tous les marécages du district."

Jean Massart, 1912. Pour la protection de la nature en Belgique.

52 ans après cet appel lancé par Jean Massart, l'association *Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique* crée en 1964 sa première réserve naturelle en Wallonie par l'entremise de la location à la commune de Vance des parcelles constituant le marais du même nom. C'est également en Haute-Semois que les RNOB acquièrent leur première réserve naturelle en propriété propre de Wallonie, en 1968. Nous sommes donc au terme d'environ 40 années d'actions de protection des marais de la Haute-Semois. L'heure est au bilan !

Des joyaux naturels... étriqués entre déprise et intensification !

Situés dans la vallée de la Semois, entre Arlon et Chantemelle, les marais de la Haute-Semois s'étendent sur plus de 500 ha de zones humides, formant un vaste complexe où alternent bas-marais acides ou alcalins, tourbières hautes, mégaphorbiaies, forêts marécageuses et alluviales, prairies humides...

La diversité et la rareté des conditions physiques, combinées à des usages agro-pastoraux ancestraux, ont donné naissance à des milieux extrêmement rares, hébergeant eux-mêmes une multitude d'espèces de très grand intérêt biologique. Les marais de la Haute-Semois sont d'une importance capitale pour la conservation des bas-marais alcalins en Région wallonne. De nombreuses espèces de plantes, de papillons ou de libellules y trouvent un de leurs derniers refuges. Pour les plantes supérieures par exemple, on y retrouve plus de 35 espèces de plantes rares et protégées dont une dizaine ne sont plus présentes en Wallonie que dans les marais de la Haute-Semois.

Pourtant, depuis la fin du 19e siècle, les marais de la Haute-Semois ont vu leur intérêt biologique fortement menacé par deux grands types d'évolution :

- Alors que par le passé, l'extraction de la tourbe, la fauche ou le pâturage avaient maintenu les milieux complètement ouverts, l'abandon de ces pratiques agricoles a permis la recolonisation par la végétation ligneuse ou l'envahissement par des espèces sociales comme la reine des prés (*Filipendula ulmaria*) ou le phragmite (*Phragmites australis*), entraînant la disparition de nombreuses espèces des milieux ouverts. Ainsi, d'une absence totale de forêt en 1869, nous arrivons aujourd'hui à un taux de boisement d'environ 40%. En l'absence de gestion, ce taux serait bien supérieur à ce jour ! Ces forêts de recolonisation ne sont en elles-mêmes pas dépourvues d'intérêt biologique, mais elles ne permettent pas aux espèces liées aux milieux ouverts de se maintenir, cela suite à l'étroitesse de nos espaces naturels et à leur état de dégradation. De plus, la biodiversité forestière est très lente à se reconstituer après une occupation agricole. Quant aux zones non boisées, elles sont en bonne partie dominées par le roseau, la reine des prés ou, au pire, ont été fortement intensifiées.

Les bas-marais alcalins

Les **bas-marais**, parfois également appelés "tourbières basses", se caractérisent par leur alimentation hydrique, topogène (quand l'eau est piégée dans des dépressions ou cuvettes) ou soligène (si l'eau provient d'un écoulement permanent sur une pente). Par opposition, les "tourbières hautes" sont alimentées par les pluies, les neiges ou le brouillard (tourbière ombrogène).

Alors que les tourbières hautes sont toujours acides (caractéristique des eaux atmosphériques), l'acidité des bas-marais sera fonction de la nature des eaux ruisselantes, elle-même étant conditionnée par les substrats traversés. Les **bas-marais alcalins** de Haute-Semois sont alimentés par des suintements d'eau carbonatée issus de la cuesta sinémurienne (sables et grès calcarifères).



Deux Cypéracées calciphiles, la laîche jaunâtre *Carex flava* et la linaigrette grêle *Eriophorum gracile*. Clichés Patrick Verté

Cette alimentation des bas-marais par des eaux alcalines engendre des **formations végétales** uniques en Région wallonne : on ne les rencontre qu'en Lorraine et principalement dans les marais de la Haute-Semois. Des petites laîches et autres Cypéracées calciphiles sont généralement dominantes dans ces bas-marais. La flore y est extrêmement diversifiée et riche en espèces rares. Les sphagnes - typiques des tourbières et bas-marais acides - y sont "remplacées" par d'autres espèces de mousses, dites "mousses brunes", également édificatrices de tourbe.



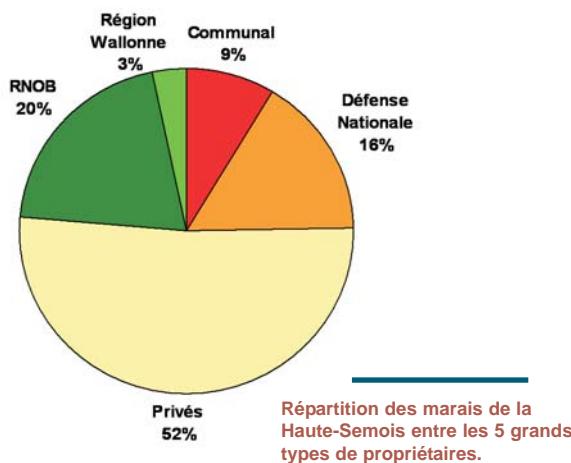
Extraction de la tourbe au marais de Vance au début du 20e siècle.

Quel bilan tire-t-on aujourd'hui de ces deux grands types d'action ?

Un travail de fourmi pour protéger les marais...

Des outils anciens (comme le plan de secteur) ou plus récents (comme Natura 2000) garantissent une protection plus ou moins importante aux marais de la Haute-Semois. Pour de tels joyaux biologiques, le statut le mieux adapté demeure cependant celui de réserve naturelle.

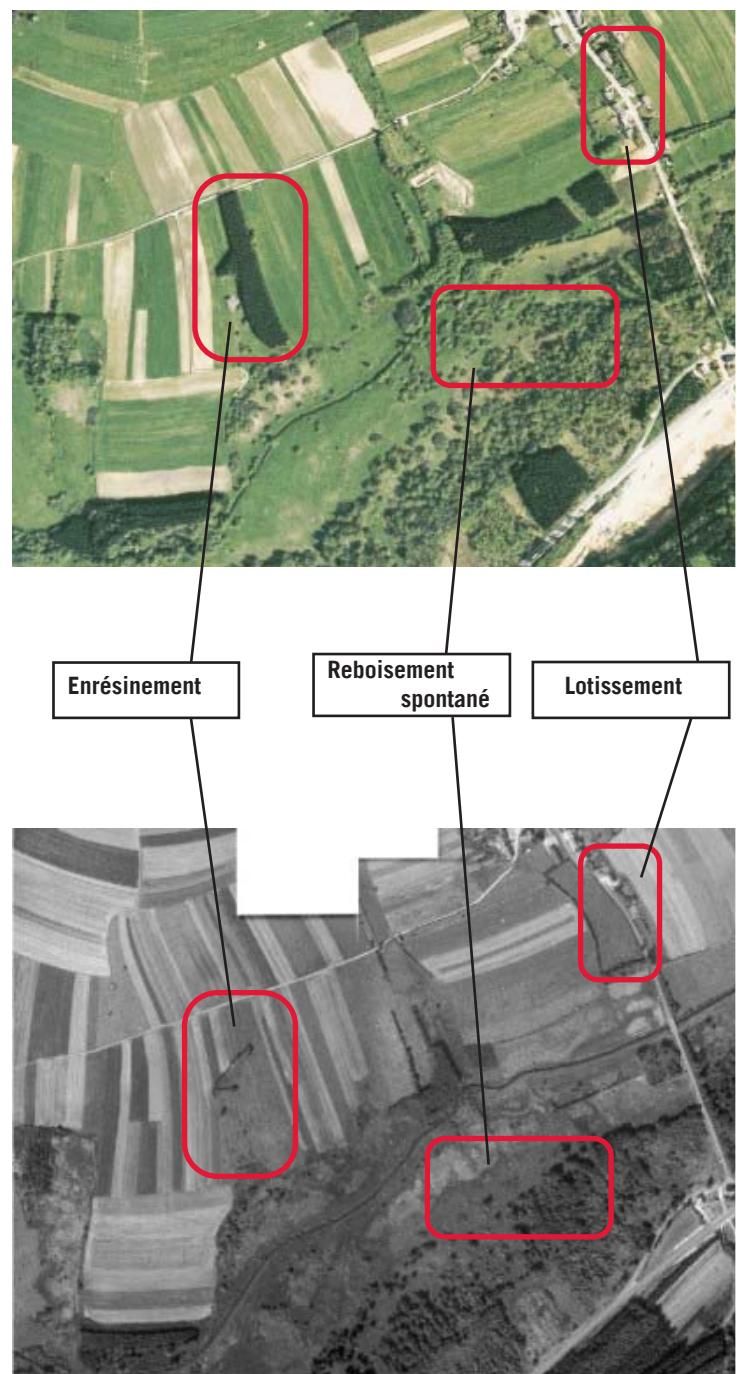
A l'heure actuelle, on peut distinguer cinq grands types de propriétaires au sein de la zone centrale des marais de la Haute-Semois (500 ha), avec par ordre croissant d'importance : la Région wallonne (avec notamment la Réserve Naturelle Domaniale de Sampont d'une surface de 15 ha), les communes, la Défense Nationale (avec le marais du Landbruch, inscrit dans le camp militaire de Lagland), Réserves Naturelles RNOB et enfin une multitude de propriétaires privés (voir la figure ci-dessous).



Depuis leur premier achat de terrain en 1968, les Réserves Naturelles RNOB ont pu acquérir un peu moins de 100 ha en constituant progressivement de grands blocs continus. En outre, l'association est gestionnaire de plus de 75 ha de terrains supplémentaires, englobant les parcelles communales des marais de Vance et de Heinsch, ainsi que le prestigieux marais du Landbruch, dont la gestion leur a été confiée par la Défense nationale en 1972. Néanmoins la location par l'association de terrains publics n'est pas sans risque, le bail pouvant ne pas être renouvelé ou, dans le cas des terrains militaires, ne se faire que par l'intermédiaire d'un bail à titre précaire qui empêche d'agrérer les terrains gérés.

- Justement, comme partout ailleurs en Région wallonne, l'intensification de l'utilisation du territoire constitue une menace extérieure aux écosystèmes qui entraîne une perte rapide de l'intérêt biologique : plantation de peupliers ou d'épicéas, drainage et amendements, rectification et curage de la Semois, urbanisation, etc.

Face à ces différentes menaces sur l'intérêt biologique des marais de la Haute-Semois (voir par exemple la comparaison des photos aériennes ci-dessous), deux grands types d'action de conservation ont été mis en place. Tout d'abord, il faut assurer la protection du site contre les dégradations anthropiques en lui conférant un statut de protection légal (réserve naturelle, site militaire protégé, zone verte au plan de secteur, site Natura 2000). Cela passe, si nécessaire, par l'acquisition des droits fonciers par achat ou location. La deuxième action est d'assurer, pour les milieux ouverts, la gestion récurrente après une éventuelle restauration, ce pour limiter la recolonisation ligneuse et éviter la dominance des espèces sociales (reine des prés, phragmite).



Evolution de la partie nord du marais de Sampont entre 1971 (en bas) et 1998 (en haut).

L'agrément a été obtenu pour 48 ha de terrains gérés par l'association, et 69 ha supplémentaires sont en attente d'être agréés - parfois depuis près de 10 ans !

Acteur déterminant de la conservation des marais de la Haute-Semois, les *Réserve Naturelles RNOB* possèdent actuellement 20 % des terrains situés dans les marais et en gèrent 35 %. Tous les propriétaires privés restants ayant été contacté et refusant de vendre, cette logique de mise en réserve ne connaîtra probablement plus d'évolution notable dans les prochaines années faute de terrains à acheter. Seul le temps permettra à la situation d'évoluer. Natura 2000, seul statut de protection qui concerne la totalité des marais arrive au bon moment, avec l'inconnue qui subsiste sur la portée exacte de ce nouveau statut de protection et sur les moyens qui seront disponibles pour assurer la restauration et la gestion des sites.

Néanmoins, les projets de construction de bassin d'écrêtage dans le marais de Fouches, l'isolement progressif des marais au sein de lotissements ou encore l'exploitation progressive des sables de la Cuesta, à l'origine du caractère alcalin des marais, sont autant de menaces qui planent, même sur la moitié protégée des marais.



Un diverticule du marais du Landbruch (le diverticule " Maccatory "), aujourd'hui entièrement déboisé.

Cliché Michel Clinckemaille

Et maintenant, on gère !

Une fois le statut de réserve naturelle acquis, par achat ou location, et le site ainsi protégé contre les menaces extérieures, reste à assurer sa gestion, en fonction d'objectifs biologiques déterminés pour chaque parcelle. En dehors des réserves intégrales, cette gestion passe le plus souvent par une phase de restauration suivie d'une gestion récurrente.

En 2005 et 2006, dix ans après la constitution des derniers dossiers d'agrément des réserves naturelles RNOB de la Haute-Semois, les plans de gestion ont été entièrement revus, sur base notamment d'une évaluation de l'état d'avancement des plans prévus dix ans plus tôt. Cette révision a permis de réactualiser et de préciser les modalités de gestion pour 202 ha de marais, comprenant également le Landbruch.

Entre 1964 et 1995, la gestion a été assurée quasi entièrement par des bénévoles. Pour cette période on ne dispose de données sur les travaux effectués qu'à partir de 1986. Sur ces 10 années (1986-1995), ce sont en moyenne 40 ares qui ont été déboisés chaque année et 1,2 ha fauchés. L'huile de bras et la sueur des bénévoles avaient fort à faire pour atteindre les objectifs fixés. En effet, les premiers plans de gestion prévoyaient, sur 196 ha, le débroussaillage de 34 ha, le débroussaillage de 25 ha, la fauche de minimum 45 ha...

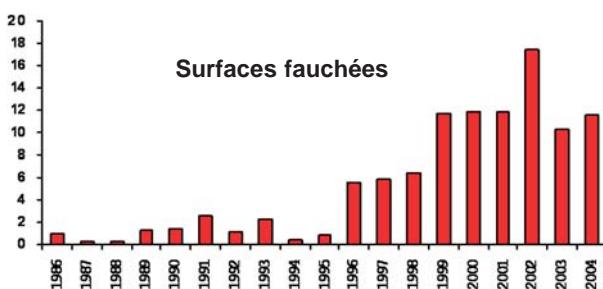


Une journée de gestion au marais de Sampont.
Cliché R. Dujardin

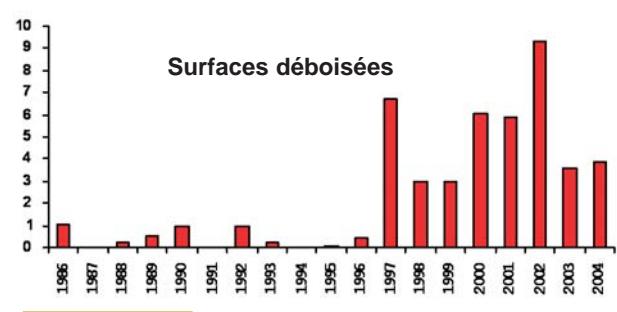
Un coup de fouet nommé LIFE

Heureusement, en 1995 a débuté le premier projet LIFE-Nature dans les marais de la Haute-Semois. Essentiellement axé sur l'achat de terrains, ce projet a aussi permis de démarrer les premiers gros travaux de déboisement et de restauration par entreprise, et d'amener le premier (petit) troupeau de Galloways. Il a été suivi quatre ans plus tard d'un deuxième projet LIFE surtout ori-

té sur la restauration des marais par déboisement et gyrobroyage et sur la mise en place de la gestion récurrente par pâturage ou par fauche. Un bilan des gestions effectuées ces 20 dernières années permet de visualiser le coup d'accélérateur qu'ont suscité les programmes LIFE-Nature (voir les deux graphes ci-dessous).



Evolution des superficies fauchées (en hectares) annuellement dans les marais de la Haute-Semois.



Evolution des surfaces déboisées (en hectares) annuellement dans les marais de la Haute-Semois.

En dépit des budgets engagés dans ces projets et des travaux considérables réalisés, les travaux de restauration au sein des marais de la Haute-Semois sont loin d'être terminés. A titre d'exemple, depuis 1986, ce sont 46,4 ha de déboisements qui ont été réalisés... et, d'après les nouveaux plans de gestion, il reste encore environ 57 ha à déboiser !

**La réserve naturelle du marais de Fouches,
après un déboisement.**
Cliché Jean-Luc Mairesse



Et l'avenir ?

Si une partie des déboisements pourra être réalisée par des bénévoles ou par des opérations "bois de chauffage", le déboisement des parties les plus inaccessibles ou des saulaies devra passer par entreprise. En préparation à la fauche dans les zones déboisées, il est généralement nécessaire d'y prévoir un andainage suivi d'un gyrobroyeur avec ramassage manuel des rémanents subsistants et susceptibles de faire obstacle à la fauche. La surface à traiter de la sorte est estimée à un peu plus de 30 ha. Ces deux premiers travaux de restauration nécessiteront un peu plus de 500.000 euros d'investissement.

Par ailleurs, la restauration des milieux passe le plus souvent par une fauche de restauration, plus intensive (1 à 2 fauches par an), pour réduire la dominance des espèces sociales. Une telle gestion a été estimée nécessaire pour environ 35 ha pendant une période qui peut être estimée à 5-10 ans.

Une partie de ces fauches est réalisée au moyen du premier tracteur de l'association (voir encart page suivante), tandis qu'une autre pourra être sous-traitée à des agriculteurs.

Une fois la phase de restauration terminée, les nouveaux plans de gestion prévoient la mise en pâturage de 20 ha, desquels 12 ha sont déjà actuellement pâturés. Une soixantaine d'hectares devraient simplement être maintenus ouverts en les parcourant périodiquement pour éliminer les rejets et semis. Annuellement la surface à parcourir a été estimée à maximum 16 ha, dépendant fortement de la stabilité des communautés végétales. Au niveau de la fauche, option privilégiée par les nouveaux dossiers d'agrément, environ 75 ha seraient entretenus de cette manière, pour une surface à faucher chaque année d'un peu plus de 50 ha. Actuellement 35 ha sont déjà entretenus de cette manière, la surface augmentant chaque année. A terme, la sous-traitance à des agriculteurs pourrait concerner un maximum de 40 à 45 ha en fonction du matériel dont ceux-ci disposent.

Une journée de gestion dans le marais de Sampont.
Cliché R. Dujardin



La mécanisation fait son apparition dans nos réserves

Par Jean-Luc Mairesse

Depuis 2003, l'association possède un premier tracteur équipé d'outils pour la fauche et le ramassage du foin en zones humides*. Il s'agit d'un petit tracteur classique de marque New Holland d'une puissance de 50 CV. Il est équipé d'un treuil de secours et de pneus extra larges qui lui donnent un aspect beaucoup moins " classique ". Il nous permet de faucher et de ramasser annuellement entre 10 et 15 ha de foin en tourbières, bas-maraîches, mégaphorbiaies et roselières en Lorraine et notamment dans les marais de la Haute Semois.



Tracteur et remorque autochargeuse qui permet le ramassage du foin en vrac.
Cliché Harry Mardulyn

La mécanisation agricole des années '50 avait relégué les marais au rang d'inculte, les terrains humides devenus inaccessibles aux tracteurs de l'époque.

Avec la mise en réserve, les naturalistes ont eu la lourde tâche de reproduire les gestes des agriculteurs d'autan mais sur des surfaces de plus en plus étendues au fur et à mesure de l'agrandissement des réserves naturelles. Il s'en est suivi un enrichissement, voire un reboisement, parfois conséquent.

Aujourd'hui, la gestion récurrente qui doit nécessairement suivre de près les déboisements est enfin possible à plus large échelle. Ensuite, ces terrains sont, en quelque sorte, rendus à l'agriculture puisque c'est l'agriculture traditionnelle qui entretenait les marais avant nous.

En effet, si le sol est suffisamment portant, la parcelle est remise en convention à un agriculteur de la région après un travail lourd pour détruire les souches issues de la restauration. Le tracteur nous a ainsi permis, en 3 saisons, de remettre 7 hectares de nouvelles parcelles " incultes " ou boisées à des agriculteurs. Après ce passage lourd de gyrobroyeage des souches, les parcelles sont fauchées une ou deux années avec notre tracteur et on passe à une fauche de restauration alors très peu coûteuse. Une gestion où le monde rural retrouve enfin un intérêt à ces marais qui méritent mieux que le titre d'inculte.

Le but d'ici une quinzaine d'années est d'atteindre l'objectif des plans de gestion des marais de Haute Semois qui prévoit la fauche en rotation sur environ 75 ha.

Pour plus d'info : jean-luc.mairesse@natagora.be



Cliché R. Dujardin

* depuis lors un second a été acquis pour la région du Hainaut.



Une orchidée typique des bas-marais alcalins, l'Epipactis des marais, *Epipactis palustris*.
Cliché P. Verté

Des fonds insuffisants

Une fois les nouveaux dossiers d'agrément introduits, les subventions reçues de la Région wallonne pour la gestion récurrente porteront sur seulement 117 ha, et ceci tant que la nature précaire du bail liant *Réserves Naturelles RNOb* et la Défense nationale pour la gestion du Landbruch empêchera l'agrément de cette réserve. Ces moyens (9.945 euros) permettent tout au plus d'envisager de payer la fauche de 30 ha... cela sans compter l'amortissement du tracteur, son entretien ou son remplacement.

En corollaire, on observe une augmentation progressive de la sous-traitance de la gestion à des agriculteurs locaux, par mise à disposition sur base d'un bail à titre précaire et gratuit. Cette sous-traitance est indispensable pour permettre de financer la gestion récurrente. Les agriculteurs peuvent bénéficier des mesures agri-environnementales (actuellement 450 euros par hectare en mesure " prairie de haute valeur biologique ") et assurer de ce fait la gestion des terrains les plus faciles.

Il n'y a donc aucun moyen disponible pour de la restauration sur fonds propres... Depuis la fin du deuxième projet LIFE, en 2002, la restauration se base uniquement sur les chantiers bénévoles et les subsides pour travaux extraordinaires qui peuvent être annuellement demandés à la Région wallonne (mais dont le plafond limité doit être partagé entre l'ensemble des réserves de Wallonie).



La réserve naturelle du marais de Heinsch vue du ciel - le massif de saules visible sur cette photo a été presque entièrement déboisé dans le cadre d'un projet LIFE.

Cliché M. Clinckemaille

Pour conclure : l'essence des marais

Après avoir tant parlé de statut de protection, de gyrobroilage et de budget, revenons un instant à ce qui fait l'essence de notre investissement dans les marais de la Haute-Semois, à savoir leur intérêt biologique considérable.

Les nouveaux plans de gestion prévoient le maintien en réserve intégrale de 48 ha, le solde se partageant pour l'essentiel, après restauration, entre 53 ha de tourbières et de bas-marais, 41 ha de prairies humides, 24 ha de mégaphorbiaies, 18 ha de roselières, 6 ha de prairies pâturées et 6 ha de prairies maigres de fauche. Voilà dressée en quelques chiffres la "carte future" des réserves naturelles des marais de la Haute-Semois... Un autre volet méritant développement futur est celui du monitoring par lequel les effets de nos actions sur les espèces et les habitats pourraient être évalués. Un réseau de carrés permanents, initié par Fabienne Van Rossum il y a plusieurs années et progressivement étendu, est déjà en place. Il mériterait d'être complété, notamment par des dispositifs de surveillance des espèces les plus menacées.

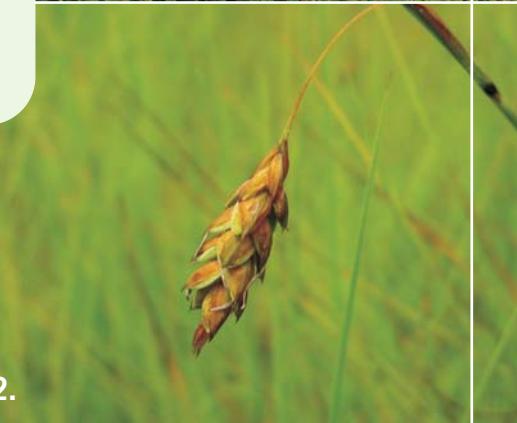
Aconit casque de Jupiter, laîche paradoxale, laîche des bourbiers, racine de corail, dryoptéris à crêtes, linaigrette grêle, parnasse, grande douve, troscart des marais, petite utriculaire, ... ces quelques noms poétiques ou barbares évoquent quelques-unes parmi les espèces de plantes pour lesquelles les marais de la Haute-Semois sont d'une importance majeure ! Actuellement, la plupart de ces espèces ne trouvent d'habitat favorable que sur une petite trentaine d'hectares, correspondant aux zones de tourbières et de bas-marais en relativement bon état. Ces petites populations sont le plus souvent isolées les unes des autres. Les espèces des stades pionniers et des milieux régulièrement gérés ont souvent déjà disparu ; seules subsistent les espèces des faciès d'abandon, plus sensibles à la reprise de la gestion. Toutefois, la présence de banques de graines persistantes dans la tourbe nous réserve souvent de belles surprises. Beaucoup a déjà été fait, mais le chemin est donc encore long avant de pouvoir garantir que l'intérêt biologique des marais de la Haute-Semois pourra se maintenir à long terme...



3.



1.



2.

Trois espèces végétales menacées d'extinction en Région wallonne et présentes en Haute-Semois : l'Aconit casque de Jupiter, *Aconitum napellus* subsp. *lusitanicum* (1), la laîche des bourbiers, *Carex limosa* (2) et la grande douve, *Ranunculus lingua* (3).
Clichés P. Verté

La sauvegarde des marais de Haute-Semois doit beaucoup à l'action déterminante de leur conservateur, M. Julien Noël, qui initia, dès les années 60, les premières démarches de protection, ainsi qu'à Mme. Chantal Hubert qui assura durant des années la présidence de la commission de gestion. Que tous deux en soient ici chaleureusement remerciés.

Les Brèves

Un nouveau projet international sous le signe de l'arnica !

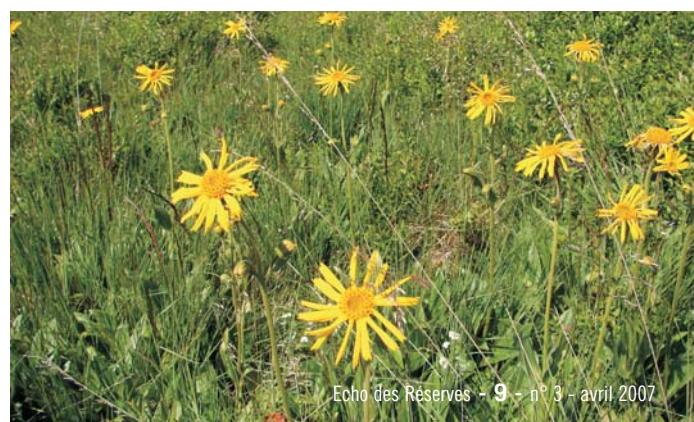
Par Gaëtan Bottin

Natagora est partenaire d'un nouveau projet LIFE centré autour d'un habitat dont on parle généralement peu : les nardaises. Ces pelouses maigres et acidophiles étaient autrefois très abondantes dans les parcours pastoraux de l'Ardenne... Il n'en subsiste aujourd'hui plus que de petits fragments disséminés ! Lorsqu'elles sont bien conservées, les nardaises sont très riches en espèces, parmi lesquelles on compte notamment l'emblème du projet, à savoir l'arnica.

Ce projet est de dimension européenne puisqu'il est porté par une association allemande (Naturlandstiftung Saar) et compte, en plus de Natagora, deux autres partenaires allemands et un partenaire luxembourgeois... Entre 2007 et 2010, l'objectif est de protéger, conserver et restaurer des surfaces de nardaises dans quatre régions (Région wallonne, Grand-Duché du Luxembourg et les Lands allemands de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat).

L'arnica, *Arnica montana*.
Cliché G. Bottin

En Wallonie, nous travaillerons principalement dans et autour de réserves naturelles Natagora existantes, un peu partout en Ardenne. On ne manquera pas de vous parler des actions et résultats de ce nouveau projet !



Note concernant l'évolution d'une population d'orchidées (*Dactylorhiza majalis*) au sein d'une prairie humide soumise à un pâturage très tardif, en région ardennaise (réserve RNOB de La Gotale - Manhay)

Par Serge Rouxhet

Depuis 1990, une population d'orchis de mai (ou orchis à larges feuilles - *Dactylorhiza majalis*) est suivie au niveau du site de la Gotale (entité de la commune de Manhay- province du Luxembourg). Cette population est localisée au sein d'une ancienne prairie humide ardennaise, sous statut de réserve naturelle RNOB depuis 1991. Après 17 années de comptages, non sans satisfaction, des résultats peuvent être présentés...

Contexte

Du point de vue phytosociologique, cette prairie de 2,5 ha appartient essentiellement aux associations à junc acutiflore et crépis des marais (*Crepidio-Juncetum*) et à succise des prés et molinie (*Succiso-Molinietum*). Avant 1991, l'agriculteur y faisait pâture un troupeau de génisses (une vingtaine de blanc-bleu belges), souvent assez tôt dès le mois de mai ou juin, dès que les conditions d'humidité du sol le permettaient. A partir de 1992, une convention de pâturage a été conclue avec l'agriculteur de façon à ce qu'il maintienne cette activité mais avec des contraintes en termes de date d'intervention et de charge en bétail : pâturage après le 15 juillet avec un troupeau de 20 génisses maximum

pendant une période de 2 semaines, soit une charge annuelle de 0,2 UGB (Unité de Gros bétail)/ha/an. Le choix de la date d'intervention et de la charge en bétail a été fait sur base des quelques expériences déjà menées dans d'autres réserves et ayant donné de bons résultats. En 2002, l'agriculteur engage cette parcelle dans les mesures agri-environnementales (pâturage très tardif et mesure conservatoire en zone humide), ce qui ne modifie en rien le cahier des charges initial. Ce contrat agri-environnemental sera adapté en 2005 sur base des modifications apportées par le nouvel arrêté " MAE ".

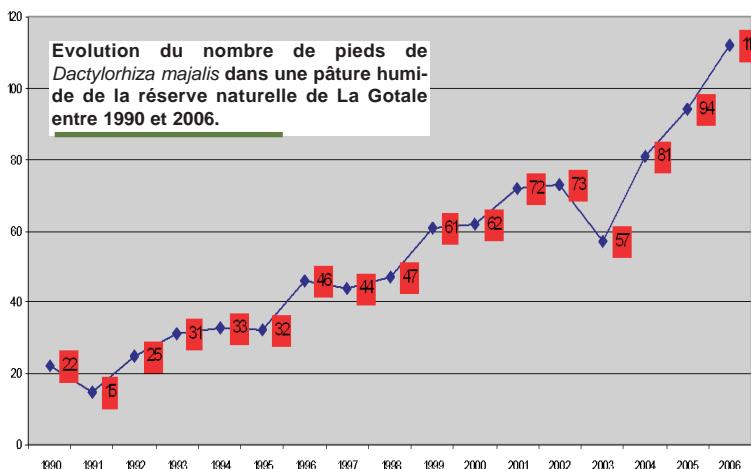


L'orchis de mai, *Dactylorhiza majalis*.
Cliché Serge Rouxhet

Cliché S. Rouxhet

Méthodologie

La période de floraison de cette orchidée s'étale durant tout le mois de mai, et est généralement complètement terminée au 15 juin. Un comptage exhaustif est réalisé chaque année entre le 15 et le 25 mai.



Des résultats très encourageants

Le graphique ci-dessous présente les résultats des comptages annuels entre 1990 et 2006. Cette population d'orchis de mai, découverte en 1987, comptait à cette époque une quinzaine de pieds. La convention de pâturage mise en place avec l'agriculteur débute en 1992. A partir de cette date, on observe une augmentation du nombre d'orchidées, tout d'abord lente, passant curieusement par une série de paliers de 2 ou 3 ans où le nombre de pieds semble assez stable. Par contre, durant les quatre dernières années, un accroissement beaucoup plus accentué est noté. Seul 2003 présente une réduction sensible, suite sans doute aux gelées tardives qui ont eu lieu au début mai de cette année.

Au terme de ces 17 années d'observation, la population d'orchis à larges feuilles a plus que quintuplé, passant d'une vingtaine à plus d'une centaine de pieds. En 1990, les plantes du noyau de base étaient localisées sur quelques mètres carrés; on note actuellement des exemplaires répartis sur plusieurs dizaines d'ares !!

Quels enseignements en tirer ?

Plusieurs facteurs jouent certainement pour expliquer ces résultats intéressants. Parmi ceux-ci, trois paraissent très importants :

- au-delà du 15 juillet quasiment tous les pieds de ces *Dactylorhiza* sont en fruits et les graines prêtes à être disséminées ;
- le pâturage ainsi réalisé crée des hétérogénéités dans le couvert herbacé, avec des espaces dégagés permettant aux graines de s'implanter ;
- le type de bétail -jeunes bovins- a une pression au sol nettement plus faible que du bétail adulte et par conséquent, ne cause jamais de fortes détériorations au sol.



Pâturage dans la réserve naturelle de La Gotale
Cliché S. Rouxhet

Sur les traces de quelques hôtes discrets de nos réserves naturelles...

Par Vinciane Schockert, Samuel Van der Linden et Bettina Le Proux de la Rivière

Des empreintes de loutre dans la neige fraîche.
Cliché Xavier Janssens

Depuis plusieurs années, un réseau de suivi de l'état de la biodiversité basé sur des groupes bio-indicateurs a été mis en place. Jusqu'il y a peu, les mammifères ne faisaient pas partie des groupes suivis et les connaissances sur leur abondance et leur répartition étaient très lacunaires.

Le Ministre en charge de la Conservation de la Nature a donc initié, en octobre 2005, une convention d'étude avec l'Unité de Recherches Zoogéographiques de l'ULg afin d'organiser, sur le territoire de la Région wallonne, le suivi d'une bonne quinzaine de mammifères protégés ou concernés par la Convention de Berne. Les espèces visées sont : le blaireau, la loutre, les autres mustélidés (fouine, marte, putois, belette, hermine), le hérisson, l'écureuil, les gliridés (loir, léro, muscardin) ainsi que 5 espèces protégées de musaraignes (aquatique, de Miller, bicolore, carrelet et couronnée).

Le but de ces recherches, coordonnées par le professeur Roland Libois (ULg), est justement d'évaluer le statut actuel de ces espèces afin de définir si leur population est stable, en augmentation ou en régression, ceci dans le but d'adopter les mesures de gestion les plus adéquates pour chacune.

En outre, pour certaines d'entre elles (principalement les musaraignes), la tâche consiste à définir les caractéristiques de leur micro-habitat afin de mieux cerner les milieux sensibles en vue de leur conservation.



Le muscardin, *Muscardinus avellanarius*, autrement appelé croque-noisettes.
Cliché Olivier Kints

Précisons cependant qu'aucun état des lieux du statut des petits et moyens mustélidés n'a été effectué par le passé et que dans ce cas, la mission prévoit d'établir une première carte de distribution pour ces animaux.

Collaborer pour une meilleure gestion de la nature...

Les données à collecter sont donc nombreuses et le travail ne manque pas... En plus de l'équipe chargée de mission pour cette étude, un groupe important de collaborateurs de la DNF ainsi que quelques naturalistes extérieurs apportent un appui précieux à la collecte d'informations sur les différentes espèces étudiées. Les réserves naturelles sont sans aucun doute des milieux à prospecter attentivement dans le cadre de cette collecte. C'est donc l'occasion de rejoindre ce groupe, de faire des observations peu habituelles dans les réserves et d'apporter vos connaissances à cette vaste enquête.

Concrètement, de quoi s'agit-il ? Nous allons aborder point par point quelques-unes des missions à remplir pour vous donner une meilleure idée du contexte d'étude. Les modalités pratiques de votre participation seront données pour chacune de ces missions et vous trouverez une copie des formulaires ad hoc en annexe du présent numéro de l'Echo des Réserves. En parallèle, tout intéressé peut aller consulter le site Internet de l'unité de recherches à l'adresse : <http://www.zoogeo.ulg.ac.be/convention-mammiferes.htm>. De plus, si vous souhaitez participer plus activement encore à l'étude des mammifères protégés, nous vous invitons à renvoyer vos coordonnées par mail à l'équipe chargée de mission (zoogeo@ulg.ac.be).



Des empreintes typiques de mustélidé, composées de cinq doigts terminés par des griffes non rétractiles - ici, des empreintes de fouine.
Cliché Vinciane Schockert

Blaireau, montre-moi tes terriers et je te dirai comment tu évolues...

En Région wallonne, la population de blaireaux a fortement évolué après avoir frôlé l'extinction au début des années '80. Les mesures de vaccination anti-rabique et la protection de l'espèce (08/92) ont largement contribué à ce redéploiement. L'inventaire d'un maximum de terriers a été réalisé en 1994 mettant en évidence une évolution nette de la population. Depuis 2006, nous avons entrepris un nouvel inventaire des terriers pour suivre le statut du blaireau. Un appel à collaboration a été lancé aux agents de la DNF qui ont largement répondu à cette mission : environ 350 nouveaux terriers ont été identifiés par leur seul concours, en plus des 500 terriers déjà répertoriés en 1994 par l'équipe du Dr Libois et la DNF.

Une étude aussi exhaustive que possible a été réalisée sur la Direction de Marche en 2006. Pour 2007, les Directions de Liège, Malmédy et Neufchâteau seront au centre des préoccupations pour la poursuite de cet inventaire. Il reste certainement des terriers dont l'équipe "Mammifères" n'a pas connaissance et qui peuvent être renseignés afin d'obtenir, pour cette espèce, un reflet de l'état de la population encore plus proche de la réalité.

En pratique,

vous êtes invités à renseigner les terriers de blaireaux présents dans le périmètre des réserves naturelles ! Une fiche est à compléter pour chaque terrier observé - voir fiche annexe.



Un terrier de blaireau - le toboggan y est bien visible.
Cliché V. Schockert

Loutre, es-tu là ?

Peu d'informations sont disponibles sur cet animal... Bien souvent, on confond involontairement ses traces avec celles d'autres espèces, alors qu'on souhaiterait pourtant tellement croire à sa présence dans l'un ou l'autre site de notre belle Région. Depuis un an et demi, l'équipe ULg a reçu une bonne vingtaine de photos ou de moulages d'empreintes qui, dans la majorité des cas, se sont révélés appartenir à d'autres espèces*. Nombre d'entre elles étaient pourtant transmises par d'excellents naturalistes mais les confusions restent fréquentes avec la martre (ou la fouine), le raton-laveur et le putois. Malheureusement, Dame Loutre est si peu habituelle dans nos contrées, qu'il n'est pas facile de se "forger l'œil" à une identification certaine de ses pas...

* La présence de la loutre a cependant été confirmée dans deux sites au moins.



Le blaireau, *Meles meles*, une espèce en progression en Région wallonne.

Cliché R. Dujardin - Otterzentrum-Hankensbuttel

Le gîte d'un grand fousisseur

Pour l'instant, les blaireaux sont occupés au grand nettoyage de printemps de leur terrier et le volume des déblais occasionnés peut atteindre plusieurs m³ de terre et cailloux. Ils sont rejettés à l'extérieur avec la vieille litière (herbes, fougères), et parfois des os de blaireaux morts au terrier. L'apport de litière fraîche est assez visible au printemps. Un terrier peut présenter jusqu'à 40 entrées (voire plus) selon son âge ; il peut être occupé par plusieurs générations successives. Les ouvertures ou gueules sont larges, celles fréquemment utilisées étant prolongées par une gouttière longitudinale (toboggan) de terre battue résultant de l'évacuation régulière de la litière à reculons. Certains terriers sont utilisés presque tous les jours, d'autres, plus dispersés, le sont occasionnellement pour une nuit ou deux ou durant une période particulière de l'année (plutôt l'été, lorsque les ressources abondent). Si le statut d'occupation du terrier est connu, il est intéressant de le renseigner sur la fiche. Il n'est pas rare non plus d'y observer une cohabitation avec le renard ou le lapin, voire parfois le chat sauvage... Si le renard est présent, son odeur forte peut être détectée ainsi que des excréments à l'entrée des bouches. Le blaireau, lui, creuse des latrines, mais jamais dans les accès directs aux bouches du terrier.



Les zones occupées par le blaireau s'apparentent souvent à de vrais gruyères...
Cliché Rudi Vanherck

Cependant, depuis près de quinze ans, l'espèce regagne du terrain en direction de la Belgique à partir de l'ex-Allemagne de l'Est et du Massif central. L'expansion s'effectue à une vitesse confortable d'environ 10 km par an et devrait placer notre région à portée d'ici quelques dizaines d'années seulement.

Toujours est-il qu'un inventaire des abris potentiels pour cette espèce a débuté l'an dernier sur le bassin de la Semois pour s'assurer que ses quelques représentants supposés en Wallonie puissent y trouver des habitats favorables leur permettant de vivre et, nous l'espérons, de se reproduire. L'équipe du programme LIFE "Loutre" travaille également dans d'autres secteurs, tant côté belge que luxembourgeois, avec une méthodologie inspirée de celle de l'équipe de l'ULg pour mettre en place leurs relevés cartographiques.

En pratique,

l'équipe " Mammifères " est intéressée par toute observation (directe ou indirecte) de loutre en Région wallonne. Si vous observez une loutre - chançard ! - ou une trace supposée de loutre, il est plus qu'intéressant de transférer l'information en contactant l'équipe " Mammifères ". Les cadavres et épreintes sont à récolter et congeler ; les empreintes sont à photographier (avec une échelle pour la dimension), de façon à ce que l'équipe puisse confirmer votre observation comme étant bien celle de traces de loutre.

Empreintes et épreintes



Les traces de loutre sont aisément confondues avec d'autres empreintes... La photo ci-dessus montre des traces de fouine (en bas) et de loutre (en haut).
Cliché X. Janssens



Des épreintes déposées sur un rocher.
Cliché X. Janssens

de l'eau,...) afin de marquer le territoire. Mais les épreintes ne sont pas toujours présentes dans les régions où les populations sont faibles, comme en Wallonie, car les loutres n'étant pas véritablement en concurrence, il ne leur est peut-être plus nécessaire de marquer leur territoire. Les épreintes se reconnaissent notamment par leur contenu composé de débris d'écaillles et d'arêtes de poissons, d'os de batraciens et parfois, de poils ou de plumes. Leur caractéristique la plus typique est leur odeur tout à fait particulière - et pas franchement désagréable - de poisson séché et d'hydromel qui les différencie de n'importe quel autre animal.



Des épreintes contenant des restes d'écrevisses.
Cliché X. Janssens

Les autres mustélidés : en " odeur " de sainteté ?

Pour la fouine, la martre, le putois, l'hermine et la belette, l'affaire se corse quelque peu. Comme nous l'avons dit, le statut de ces espèces n'a jamais fait l'objet d'un inventaire en Région wallonne. Quelques données ponctuelles sont régulièrement renseignées mais ne permettent pas de faire le point sur l'évolution de ces mustélidés. Au vu de la difficulté d'observer directement ces animaux, c'est par une méthode indirecte qu'il est ici question de collecter des données consistantes à leur sujet.

Un protocole permettant de réaliser des parcours échantillons de 5 km a été mis au point dans le cadre de la convention " mammifères ". Il s'agit de recenser les indices de présence des 5 mustélidés au moins deux fois par an et sur un long terme de façon à établir un indice d'abondance relative pour ces espèces. Vu le peu de données collectées jusqu'à présent, toute aide serait assurément la bienvenue pour mener à bien des parcours échantillons supplémentaires, permettant par ailleurs d'améliorer la couverture sur la Région wallonne.



L'hermine, *Mustela herminea*, peut être rencontrée partout en Wallonie.
Cliché Gilbert Delveaux

En pratique,

vos observations de mustélidés - morts ou vivants - ou de traces de ces derniers peuvent être compilées dans la fiche " observations de mammifères ". Cette fiche est d'ailleurs valable pour l'ensemble des observations de mammifères faisant l'objet de cette étude ! Eventuellement, des photos de l'animal ou de son indice de présence peuvent être jointes à une observation. En outre, si vous souhaitez réaliser un parcours échantillon dans ou autour d'une réserve naturelle, contactez l'équipe " Mammifères " qui vous assistera dans la mise en œuvre du protocole.

Pour le reste, toutes les observations de ces espèces sont intéressantes, notamment dans ou à proximité des réserves naturelles. Des informations peuvent être glanées assez facilement au gré de vos déplacements, les victimes de collisions étant fréquentes au bord des routes.

Les gros dormeurs : loir, lérot et muscardin...



Le loir, *Glis glis*, uniquement rencontré en Lorraine.

Cliché Samuel Van der Linden

Vous étiez peut-être perplexes quant au suivi des mustélidés... vous le serez encore plus si l'on vous confirme que nos amis Gliridés sont essentiellement nocturnes, particulièrement discrets, nettement arboricoles et qu'ils dorment jusqu'à 7 mois par an. Le loir ne porte-t-il pas en allemand le nom de Siebenschlafer (*sieben* = 7 ; *Schlafer* = dormeur) ?! Enfin, son cas semble plus simple à étudier que celui de ses deux cousins (*le muscardin* et *le lérot*) car sa répartition ne concerne que la Lorraine, au sud du pays. Le loir est actuellement étudié par Hélène Hürner, doctorante au laboratoire de l'Unité de Recherches Zoogéographiques, elle aussi.

Les observations ponctuelles pour ces différentes espèces constituent la source d'informations la plus " classique ". Cependant, d'autres méthodes originales permettent de collecter des renseignements à leur sujet. Par exemple, les nichoirs sont un luxe que les gliridés apprécient particulièrement et dans lesquels ils n'hésitent pas à s'installer. Il est alors aisément d'obtenir des localisations par ce biais... quand des nichoirs sont disponibles ! C'est pourquoi près de 200 nichoirs seront prochainement installés dans une dizaine de cantonnements afin de rassembler des informations supplémentaires sur le lérot et le muscardin. Pour le loir, cette initiative a déjà été lancée antérieurement et porte véritablement ses fruits.

Une autre opération pour le moins originale a été lancée il y a quelques mois dans les écoles wallonnes : la Chasse aux noisettes. Elle consiste à rechercher des noisettes rongées sous les bosquets de noisetiers afin de vérifier si le muscardin y a pris l'un de ses repas. Sa technique de grignotage de ce dernier est si particulière qu'il est possible, avec un minimum d'entraînement, de reconnaître son coup de dents lorsqu'il ouvre ces fruits secs pour en dévorer le cœur... Cette idée est inspirée de deux projets séduisants qui ont donné d'intéressants résultats en Allemagne et en Angleterre. L'équipe " Mammifères " aimerait recevoir autant de noisettes rongées qu'il est possible pour en entreprendre l'expertise et obtenir, par ce biais, quelques localisations supplémentaires pour le petit croque-noisettes (voir encart page suivante).

En pratique,

comme pour les mustélidés, vos observations de gliridés - morts ou vivants - ou de traces de ces derniers peuvent être compilées dans la fiche " observations de mammifères ".

Il pourrait également être intéressant de placer quelques **nichoirs** à mésanges (ou à chauves-souris) dans les sites que vous gérez (si ce n'est déjà fait) et de vérifier s'ils sont occupés. Si vous ne trouvez pas d'animal au domicile, peut-être tomberez-vous sur l'un de ses nids, petite boule d'herbes et feuilles de 10 à 15 cm de diamètre suivant l'espèce concernée. Vous pouvez alors renseigner par l'intermédiaire de la fiche " observation de mammifères " le passage de l'un de ces charmants rongeurs au sein de votre réserve.

Si vous souhaitez proposer l'activité de **Chasse aux noisettes** à un groupe qui viendrait visiter votre réserve, des documents pédagogiques ont été prévus à cet effet sur le site Internet du laboratoire de l'ULg. N'hésitez pas à vous lancer dans ce challenge !



Groupe de lérots, *Eliomys quercinus*, en hibernation, à proximité de la réserve naturelle Natagora d'Heyoule.
Cliché Pascal Hauteclair

Les nids douillets du lérot et du muscardin

Le nid du muscardin est une construction très typique, en boule d'une dizaine de centimètres de diamètre, généralement composée de deux couches de matériaux. La couche interne est faite de feuilles, d'herbes ou d'écorces découpées en fines lanières. L'assise extérieure est constituée de plusieurs couches de feuilles entières, souvent mortes, parfois fraîches, que l'animal trouve à proximité : chêne, noisetier, hêtre, érable, charme, ... En principe, le muscardin n'utilise pas de mousse pour la construction de son nid, cela permet facilement de le distinguer des nids de troglodyte. De plus, le nid n'est pas attaché à son support, il y est juste " posé ". L'ouverture n'est jamais apparente sauf si l'animal a précipitamment quitté sa cachette. Les nids se trouvent généralement dans les buissons bas (0,5 à 1,5 m), les massifs de ronces, les tas de bois, les trous d'arbres, les jeunes conifères ou... les nichoirs à mésanges.

Le nid du lérot est plus grand (une quinzaine de centimètres de diamètre). Il est généralement construit de manière assez lâche et est constitué de matériaux divers. En forêt, les nids sont souvent faits de mousse et de feuilles mortes. Au voisinage des habitations, les lérots utilisent une gamme très étendue de matériaux et ne dédaignent pas un certain confort : laine, papier, brindilles en tous genres, mousses, plumes de volaille et même laine d'acier ou de verre ! Les nids se trouvent principalement dans les lierres touffus, les creux d'arbre, les vieux tas de bûches, les amas de blocs rocheux, dans les faux plafonds des cabanes forestières, à l'abri d'une ruine ou... d'un nichoir.

Les nids peuvent être repérés plus facilement en dehors de la période de végétation, c'est-à-dire, de la fin de l'automne au début du printemps.



Noisette décortiquée par le muscardin.
Cliché Sven Büchner



Noisette décortiquée par le loir.
Cliché S. Büchner



Noisette décortiquée par le campagnol.
Cliché S. Büchner



Noisette décortiquée par l'écureuil.
Cliché S. Büchner

La chasse aux noisettes

Parmi les repas préférés du muscardin, les noisettes occupent une place de prédilection. Comme le muscardin décortique les noisettes directement sur le buisson, il y a moyen de retrouver les coquilles tombées au sol à proximité du noisetier.

Si, quand vous observez votre noisette, vous voyez un **trou rond** de 8 à 10 mm de diamètre dont le **bord interne** est très lisse tandis que le **bord externe**, à la surface de la noisette, est ceinturé de marques de dents parallèles à l'ouverture (ou légèrement de travers), c'est gagné : l'auteur de l'effraction est le muscardin ! Mais les confusions avec d'autres espèces ne sont pas rares !

Son cousin le loir (présent uniquement en Lorraine) n'est pas aussi " propre " et s'il laisse des marques sur le pourtour du trou, ce dernier est rarement bien rond, contrairement au muscardin. Si vous observez des traces verticales sur le bord interne de l'ouverture (c'est-à-dire, dans l'épaisseur de la coquille de noisette), qui rendent l'intérieur du trou un peu rugueux, ce sont d'autres responsables qui étaient visiblement à l'œuvre : le mulot ou le campagnol... L'écureuil, quant à lui, coupe fréquemment ses noisettes en 2 à l'aide de ses dents bien aiguisees. Mais des oiseaux, comme les pics et la sittelle, par exemple, peuvent également ouvrir des noisettes pour s'en nourrir... Bref, pas toujours facile de s'y retrouver !



Des noisettes décortiquées par le muscardin.
Cliché S. Büchner

Quelques infos pratiques :

Vous pouvez également télécharger à la page <http://www.zoogeo.ulg.ac.be/documents/Carnet-de-terrain.pdf> le carnet de terrain qui vous permettra, en cas de doute sur l'identification d'une empreinte, d'une laissée ou d'une espèce, de trouver les informations ad hoc pour vous aider à résoudre votre énigme. Ce carnet peut être imprimé et emporté sur le terrain. Il est d'ailleurs prévu en format A5 pour plus de facilité d'utilisation lors de vos sorties.

Si vous avez connaissance de congélateurs permettant la centralisation de cadavres de mammifères découverts sur le terrain (lorsqu'ils sont encore " en bon état "), vous pouvez les y déposez pour des prélevements que ferait l'équipe de recherche sur ces animaux.

Comprendre pour protéger...

Voilà dressé, en quelques pages, le portrait de quelques-unes des tâches de l'équipe " Mammifères " et les possibilités pour vous d'y prendre part ! Ce tour incomplet des missions (*on ne vous a pas parlé des musaraignes, de la recherche de cônes rongés par l'écureuil, ni du piège à indices pour le hérisson*) vous montre d'emblée que l'horizon est vaste mais assurément très motivant. Chaque étude est un défi qui, nous l'espérons, permettra de mieux connaître chacun de ces mammifères protégés pour lesquels les informations manquent cruellement. A cet effet, votre participation, comme celle de la DNF ou des écoles, est une garantie supplémentaire de faire progresser les connaissances et nous ne manquerons pas de revenir vers vous, une fois des résultats intéressants engrangés !

Les fiches (terriers de blaireau et observations de mammifères) seront renvoyées à : Natagora - Gaëtan Bottin - rue du Wisconsin, 3 à 5000 NAMUR.

Toute information complémentaire peut être obtenue par courriel à l'adresse zoogeo@ulg.ac.be

Vous pouvez également prendre contact par téléphone avec l'un des chargés de mission de l'équipe " Mammifères " :

Samuel Van der Linden (0477/509.730) ; Bettina Le Proux de la Rivière (0497/480.228) ou Vinciane Schockert (0475/528.370).

Les Brèves

On voulait encore une fois remercier tous les participants aux enquêtes lancées en 2006 (écorcheur, orchidées, coccinelles). Vous l'avez vu dans l'Echo des Réserves n°2, les résultats sont plus qu'intéressants et motivants... On vous propose de nouvelles opérations cette année (mammifères, flore), mais les sujets lancés l'an dernier sont toujours d'actualité !

Concernant les pies-grièches écorcheurs, les participants de 2006 sont invités à répéter l'inventaire, en suivant la méthode proposée dans l'Echo des Réserves n°1. Mais l'inventaire 2006 était largement incomplet - on espère donc que d'autres prendront part à la recherche de l'écorcheur cette année.

Pour les orchidées, la note de Serge Rouxhet (voir en page 10) montre tout l'intérêt de ce type de suivi dans le long terme... L'enquête Flore proposée cette année englobe évidemment les orchidées et les fiches " espèces végétales rares ou menacées " peuvent servir tant pour les orchidées que pour les autres espèces.

Enfin, les coccinelles de nos réserves naturelles ont encore bien des secrets à nous révéler ! Pour un premier aperçu, pourquoi ne pas participer à la Journée de la Coccinelle, le dimanche 27 mai prochain ? Le programme complet figurera à l'agenda Natagora.

Les anciens numéros de l'Echo et toutes les fiches d'observation peuvent être téléchargés sur le site de Natagora (<http://www.natagora.be/echoreserves>) ou sont disponibles sur demande (gaetan.bottin@natagora.be; 081/830 339).

Combien de pies-grièches écorcheurs dans nos réserves en 2007 ?
Cliché Nicolas Titeux



Les réserves naturelles ?

L'endroit rêvé pour conter fleurettes...

Enquête...

Par Gaëtan Bottin et Fabienne Van Rossum



Les plantes supérieures -le monde des bryophytes sera laissé ici de côté-, ce sont quelques 1.445 espèces présentes ou autrefois présentes sur le territoire wallon. Elles n'échappent pas à la triste règle qui touche tous les groupes biologiques : on compte au sein de la Flore wallonne un grand nombre d'espèces vulnérables, menacées ou disparues. En 2006, une première liste des espèces rares, menacées et protégées de la Région wallonne - appelée **Liste Rouge** - a été établie et est désormais directement accessible sur Internet (voir références en bas de l'article). Plus de 600 espèces végétales y sont décrites par une fiche, comprenant également une carte de répartition de l'espèce (basée sur les carrés IFBL - voir encart ci-à côté) et généralement une photo. Voilà donc un outil très intéressant qui fait le point sur la flore menacée du sud du pays...



La matteucie, *Matteucia struthiopteris*, à Modave.
Cliché Jean-Louis Gathoye



De toutes nos espèces de gentiane, celle-ci est la plus rare - la gentiane champêtre, *Gentianella campestris*.
Cliché J.-L. Gathoye

Oiseaux nicheurs, libellules, papillons de jour, coccinelles, reptiles et amphibiens, ... la dynamique autour de ces différents groupes faunistiques est en marche depuis des années, avec des groupes de travail actifs et, entre autres, des projets d'atlas aujourd'hui achevés ou en cours. Ces derniers temps, des projets autour de la flore pointent le bout de leur nez dans notre région... voire dispensent déjà des résultats très intéressants. Avec la dynamique de surveillance qui se met progressivement en place dans les réserves naturelles Natagora, l'occasion est idéale pour prendre ce train en marche. En voiture, voyageurs !

Une excursion botanique dans la réserve naturelle de l'Emmels...

Cliché G. Bottin

On voit "rouge" dans les réserves...

IFBL est un acronyme pour " Institut de Floristique Belgo-Luxembourgeois ", auquel a succédé, en 1992, l'A.E.F. (Association pour l'Etude de la Floristique). Cette association travaille à la récolte et à la mise à jour des données floristiques dans les Régions wallonne et de Bruxelles-Capitale (voir leur site Internet www.aef-flor.be). Elle est logiquement le moteur des projets de Liste Rouge et d'Atlas de la flore en Région wallonne.

Alors, qu'entend-on par " carrés IFBL " ? Les données floristiques sont récoltées sur base d'un réseau cartographique propre à l'IFBL/A.E.F. dont les principes sont les suivants :

- Chaque planche 1/50.000 de l'IGN porte un code de deux caractères identifiant sa position dans un tableau.
- Chaque planche est à son tour divisée en 40 carrés de 4x4 km, chacun portant un numéro à deux chiffres. Ce sont ces carrés de 16 km² qui sont utilisés comme référence géographique pour les cartes de distribution des espèces.
- Chacun de ces carrés de 16 km² est ensuite divisé en cases de 1x1 km selon le patron suivant :

11	12	21	22
13	14	23	24
31	32	41	42
33	34	43	44

Ainsi, la réserve naturelle de l'Espace Tilou, près de Mons, est incluse dans le carré IFBL de 1 km² portant le code G3.26.42 (G3 correspondant à la planche IGN n° 45 - Mons ; 26 permettant d'identifier le carré de 16 km² au sein de cette carte ; 42 correspondant à la case de 1 km²).

Si ce réseau cartographique présente plusieurs inconvénients, il reste néanmoins la référence pour la localisation des données floristiques, permettant de cette façon des comparaisons dans le temps. Pour la localisation des espèces végétales intéressantes (espèces rares, menacées ; espèces exotiques en expansion), il est toutefois intéressant d'aller plus loin que ce maillage et d'être le plus précis possible dans l'expression de leur localisation (voir pages 18 et 19).

Le futur Atlas de la Flore de Wallonie, un outil très utile pour la conservation !

Au-delà de ces seules espèces de la liste rouge, nombreux sont ceux qui ont récolté, récoltent ou récolteront des données floristiques lors de leurs visites de nos réserves. Ces données sont précieuses, bien entendu, pour apprécier la diversité des habitats et des réserves, pour pouvoir mettre en place des mesures de gestion appropriées et pour en évaluer les effets. Mais afin qu'elles soient utilisables de façon vraiment efficace, il est nécessaire de les rassembler dans une banque de données et d'en faire une synthèse. Cette synthèse peut se faire au niveau de chaque réserve, mais peut permettre aussi d'avoir une vue d'ensemble sur un réseau de réserves ou sur une région.



Le trèfle d'eau, *Menyanthes trifoliata*, (statut = vulnérable), espèce des bas-marais et tourbières d'Ardenne et de Lorraine.
Cliché G. Bottin

C'est ainsi que la synthèse des données existantes et la récolte de nouvelles données floristiques va également servir à la réalisation d'un nouvel Atlas de la Flore de Wallonie. Le dernier atlas (pour la Belgique) date de 1979. Un nouvel Atlas de la Flore de Flandre et de la Région bruxelloise vient de paraître en 2006. Il est donc temps de remettre le couvert pour la Wallonie !

Un atlas est un outil très utile pour la conservation de la biodiversité ! Il permet :

- d'avoir une idée précise de la distribution des espèces, en particulier des espèces prioritaires ou d'habitats prioritaires en matière de conservation ;
- d'évaluer la rareté des espèces, l'évolution (régression, progression) des espèces rares ou spécialistes d'habitats, mais aussi des espèces envahissantes ;
- de localiser les coeurs de nature qui montrent une grande diversité, ainsi que les espèces vulnérables insuffisamment incluses au sein des sites protégés (et donc d'identifier des terrains potentiels pour de nouvelles réserves naturelles).

A vous de jouer !

Les occupations ne vont donc pas manquer pour les botanistes dans les années à venir, qu'ils soient chevronnés, en herbe ou débutants.

Quelles sont-elles ?

1 Faire un inventaire floristique complet ou compléter les données existantes sur la flore vasculaire dans les réserves naturelles

Il conviendra de tenir compte lors de la prospection du découpage de la réserve naturelle en carrés IFBL (1x1km), qui sert à réaliser les cartes de répartition de l'atlas (et de la Liste Rouge). Les conservateurs et bénévoles intéressés recevront des cartes de la réserve avec ce découpage.

Rien de tel que les sorties en groupes pour se former à la floristique...
Cliché G. Bottin

Encore botaniste débutant ? Certaines espèces - notamment un bon nombre d'espèces de la Liste Rouge - sont aisément détectables et identifiables par tous... D'autres espèces ou groupes d'espèces à l'identification délicate réclament la prudence. Dans le doute, il est toujours préférable de s'abstenir ou de faire appel à plus expert que soi - une photo peut se révéler utile dans certains cas pour confirmer une observation ! Autre suggestion : pourquoi ne pas inventorier en équipe et/ou se faire aider par un botaniste plus expérimenté de l'Antenne Régionale ou de la Commission de Gestion ?

Nous prévoyons aussi d'organiser de petites journées de formation botanique : des suggestions de sujets à aborder sont les bienvenues !



Pelouse sèche en pleine floraison dans la vallée du Bas-Geer.
Cliché R. Vanherck



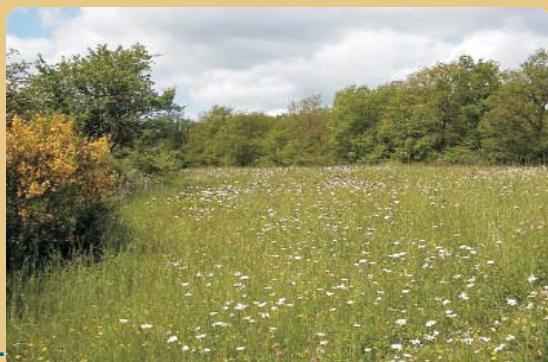
2 Faire un bilan sur les espèces menacées de la Liste Rouge dans les réserves naturelles.

On l'a vu, les réserves naturelles de l'association abritent un patrimoine botanique considérable. Il en va donc de notre responsabilité de surveiller le devenir de ce patrimoine ! L'objectif proposé ici est de faire le point, endéans les cinq années à venir, sur le statut des espèces végétales menacées présentes au sein des réserves naturelles.

Quelles espèces rechercher ?

Comme point de départ, nous pouvons fournir aux participants intéressés une liste des espèces menacées connues pour une réserve naturelle donnée (moyennant accord du conservateur du site). Ces listes sont incomplètes, étant donné que les données sont souvent dispersées, mais elles donnent un premier état des lieux. Pour l'anecdote, actuellement, les deux réserves naturelles de l'association offrant le plus grand nombre d'espèces menacées selon la Liste Rouge sont le Landbruch en Haute-Semois et le Mont des Pins à Durbuy. Pour d'autres réserves, nous n'avons encore aucune donnée ! Il reste de toute façon bien des choses à découvrir dans tous les sites...

Pour chaque espèce végétale menacée présente dans une réserve naturelle, il s'agira alors de préciser sa localisation géographique au sein du site et, si possible, d'évaluer la taille de sa ou ses population(s) (voir encarts ci-contre). Vos trouvailles sont à indiquer sur la fiche "espèces végétales rares ou menacées".



1.

Les réserves naturelles de l'association hébergent de nombreux milieux très riches en espèces végétales... Ici, trois prairies bien fleuries des réserves naturelles des Enneilles (1), de la Warche (2) et de Mandebras (3).
Clichés J.-L. Gathoye et G. Bottin



2.



Le genévrier, *Juniperus communis*, (statut = vulnérable), conifère indigène présent tant dans les landes que dans les pelouses calcaires.

Cliché R. Vanherck

Comment localiser une espèce végétale intéressante dans une réserve naturelle ?

On l'a vu, le quadrillage IFBL est la référence pour le projet d'ateliers. Chaque espèce doit donc au minimum être localisée par rapport à cette référence. Mais pour les espèces d'intérêt patrimonial, comme celles de la Liste Rouge, il est très utile d'aller plus loin, en fonction de l'espèce considérée et de l'importance de sa population. Au minimum, chaque espèce devrait être localisée au sein d'une Unité de Gestion (UG) telle qu'elles sont définies pour le rapport de gestion. Si une espèce se retrouve dans plusieurs UG, on pourra établir la liste des UG dans lesquelles elle est présente. Maintenant, s'il s'agit d'une population bien délimitée, il est intéressant de préciser la localisation sur carte par un point ou une tache ou d'en donner les coordonnées (calculées sur carte ou relevées à l'aide d'un GPS) les plus précises possible. Cette précision géographique sera extrêmement utile afin de permettre un suivi de l'évolution dans le temps des populations d'espèces végétales rares et menacées.



3.

Comment évaluer la taille de la population d'une espèce végétale intéressante dans une réserve naturelle ?

Concernant la taille de la population, là aussi, l'évaluation va dépendre de l'espèce et de son étendue. L'idéal est d'évaluer l'espèce dans chaque unité géographique où elle est présente : ainsi, si l'espèce X est présente dans les UG01 et 02, on en évaluera l'importance séparément pour les deux unités de gestion. A fortiori, si une espèce se présente sous la forme de plusieurs petites sous-populations distinctes, chaque sous-population sera évaluée séparément.

Concrètement, l'évaluation se fera pour chaque espèce à chaque localisation en utilisant l'indice le plus approprié parmi les suivants :

- L'indice idéal et le plus précis est le **nombre exact de pieds fleuris** en une année donnée. Cette méthode est principalement applicable pour les espèces présentes en nombre limité ou bien visibles (comme les orchidées). Pour les Ptéridophytes, on ne parlera évidemment pas de pieds fleuris, mais de pieds fertiles (munis de sporanges) ou stériles.

- Une fois qu'on dépasse les quelques centaines d'individus ou que les pieds sont difficilement comptables avec précision, des **classes d'abondance** peuvent être utilisées pour en estimer l'importance (classes d'abondance : entre 101 et 300 pieds fleuris, entre 301 et 1.000, entre 1.001 et 3.000, entre 3.001 et 10.000, plus de 10.000 pieds fleuris).

- Pour des espèces où les individus sont difficilement identifiables (par exemple, pour les espèces croissant en tapis, comme de nombreuses espèces aquatiques ou certaines espèces de laîche), l'indice le plus adéquat est généralement l'**étendue spatiale en m²** (ou en cm²) en une année donnée.

- Si aucun de ces indices n'est applicable, on peut alors se contenter d'estimer le **pourcentage de recouvrement** de l'espèce par rapport à la surface couverte par l'UG ou de simplement noter la **présence** d'une espèce à un endroit donné.



A rechercher dans les suintements et les chemins humides en Ardenne : la **wahlenbergie, Wahlenbergia hederacea**, (statut = vulnérable).
Cliché J.-L. Gathoye

3 Surveillance périodique de certaines espèces



Ombellifère des bords de fossés et d'étangs, la grande berle, *Sium latifolium*, (statut = menacé d'extinction) est à rechercher dans les vallées de la Haine et de la Sambre.

Cliché Colette Delmarche - RW - CRNFB

Dans la lignée de ce bilan sur les espèces de la Liste Rouge présentes dans les réserves, une surveillance périodique des populations de ces espèces devrait être organisée, à l'instar de ce qui a déjà été organisé l'an passé pour les orchidées. Toutes les espèces ne doivent pas être annuellement suivies : un suivi annuel se justifie principalement pour les petites populations (populations contenant moins de 50 individus), pour les espèces les plus rares ou menacées et pour les espèces dont les populations fluctuent grandement comme les orchidées ou certaines espèces (bis)annuelles. Pour d'autres espèces, notamment certaines espèces vivaces, dont les populations fluctuent peu sur le court terme (en dehors de toute perturbation du milieu), la durée entre deux recensements peut être de deux, trois, voire même cinq ans.

En plus des espèces de la Liste Rouge, rien n'empêche chaque conservateur ou bénévole d'en ajouter d'autres, qu'il considère également comme intéressantes de suivre régulièrement.

En bref :

" Je possède des données (anciennes ou récentes), je suis intéressé(e) par la réalisation de nouveaux inventaires en 2007(-2009) " :

Contactez-nous ! Nous vous fournirons des informations sur la manière dont vous pouvez nous communiquer les données et sur les documents (fiches d'inventaire sur papier ou fichier informatique, cartes, etc.) que nous pouvons vous fournir pour vous aider. Pour l'atlas, les données et les inventaires floristiques en dehors des réserves sont également les bienvenus !

Pour que ce projet d'inventaire de la flore de nos réserves mais aussi d'Atlas de Wallonie se concrétise, il est primordial que toute personne possédant des données floristiques les communique. Chaque contribution est précieuse !

Référence :

Première liste des espèces rares, menacées et protégées de la Région Wallonne (Ptéridophytes et Spermatophytes). Version 1 (7/3/2006). Par J. Saintenoy-Simon, avec la collaboration de Y. Barbier, L.-M. Delescaillie, M. Dufrêne, J.-L. Gathoye et P. Verté.
<http://mrw.wallonie.be/dgrne/sibw/especies/ecologie/plantes/listerouge/>

Contacts :

Informations sur la surveillance de la flore au sein des réserves naturelles ; pour obtenir des listes d'espèces pour une réserve donnée, des cartes reprenant le maillage IFBL et les unités de gestion et des fiches d'inventaire :

Gaëtan Bottin (Natagora)

gaetan.bottin@natagora.be, Tél. 081/830.339

Informations sur le futur Atlas de Wallonie, la méthodologie d'inventaire, l'utilisation et l'accès des données : <http://mrw.wallonie.be/dgrne/sibw/especies/ecologie/plantes/>

Fabienne Van Rossum (Jardin Botanique National de Belgique)

fabienne.vanrossum@br.fgov.be, Tél. 02/260.09.32

Journée des bénévoles - l'herpétofaune à l'honneur

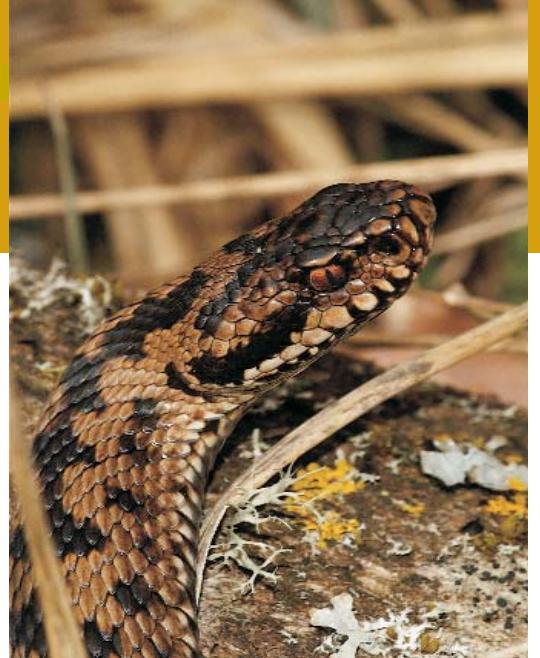
La gestion et l'aménagement de nos réserves en faveur de l'herpétofaune seront le thème de la prochaine journée des bénévoles de ce samedi 16 juin !

Bloquez la date dans vos agendas car le programme s'avère déjà très alléchant !

Notez, par exemple, des exposés de spécialistes comme Jean-Paul Jacob sur le nouvel atlas herpétologique wallon ou Pascal Dupriez et Eric Graïtson sur la gestion et l'aménagement de nos réserves naturelles en faveur des batraciens et reptiles !

L'après-midi sera consacrée à la découverte de réserves naturelles locales, gérées et aménagées en faveur de l'herpétofaune. Cette journée se déroulera en Entre-Sambre-et-Meuse. La participation est gratuite mais l'inscription est obligatoire et le programme complet vous sera communiqué très bientôt.

Confirmez d'ores et déjà votre participation ou demandez des informations complémentaires auprès de Eric Leprince au 081 / 860 337 ou eric.leprince@natagora.be



La vipère péliaude, *Vipera berus*.
Cliché Jean Delacre

Une nouvelle Régionale Natagora a vu le jour...



Les prairies humides, une des richesses des réserves présentes sur le territoire de la Régionale " Ardenne orientale ".
Cliché Philippe Collas

Le 1er février dernier, une trentaine de personnes s'étaient réunies à Houffalize pour le lancement de la Régionale " Ardenne Orientale ". Le déroulement du projet LIFE Plateau des Tailles dans la région était une bonne occasion de créer cette Régionale, ce qui réduit aussi l'importante surface couverte par la Régionale Famenne-Ardenne, pour encore plus d'efficacité.

La nouvelle Régionale s'étend sur les communes de La Roche-en-Ardenne, Houffalize, Vielsalm, Gouvy, Bastogne, Tenneville, Bertogne et Ste-Ode. Sur ce périmètre, plus de 200 hectares de nature sont protégés par Natagora au sein d'une vingtaine de réserves naturelles comme Commanster, Chi Fontaine, Sol Fagne... Voici déjà du travail en perspective ! Les projets en cours (LIFE Plateau des Tailles, Interreg,...) vont également contribuer à l'extension des noyaux existants et à la création de nouvelles réserves. La Régionale mènera aussi divers projets de protection de la nature : aménagement de mares, opérations de ramassage de batraciens, recensements d'oiseaux... Nous ne manquerons pas de vous en tenir informés ! Tous les renseignements auprès de Frédéric Degrave (061/ 61 58 38 ; frederic.degrave@natagora.be).

Des quadruplés à Sébastopol !

Jean-Luc Feyers est l'agriculteur à qui est confié la gestion du pâturage ovin sur les pelouses sèches de la réserve naturelle de Sébastopol. Comme chaque année, la fin de l'hiver, c'est l'époque des agnelages... et ce 12 mars 2007, Jean-Luc Feyers a eu l'agréable surprise de constater la naissance exceptionnelle de quatre agneaux d'une même brebis Entre-Sambre-et-Meuse.

Au pays de Charleroi, il semblait logique de faire brouter les pelouses par l'ancienne race locale : l'Entre-Sambre-et-Meuse. Il s'agissait d'une double mission de sauvegarde du patrimoine car cette race ovine ne comptait plus que 64 inscrits au livre des origines en 2000 !

La race Entre-Sambre-et-Meuse a été créée par Napoléon. Il a fait croiser du Mérinos, importé d'Espagne avec des Roux Ardennais pour ensuite les multiplier avec des Suffolks Anglais. Ainsi est donc née cette race constituée de grands moutons tachetés dont les bêliers peuvent peser jusqu'à 150 kg. Mais la race ne tint pas économiquement le coup, notamment face aux races de meilleur " rendement " comme le Texel...

Les quelques bêliers et brebis isolés en Wallonie étaient tous issus d'un unique troupeau maintenu par amour et tradition par la famille Meetens à Cul-des-Sarts. Malheureusement, ce troupeau devrait inévitablement consanguin. Convaincu de l'importance de préserver ce patrimoine, Jean-Luc Feyers se lança dans la production d'hybrides, tout en maintenant une petite souche de " purs ".

Après sept années jalonnées de déceptions (mortalité importante des adultes et des jeunes à cause de la consanguinité) et d'interrogations (rentabilité économique), le troupeau actuel compte plus de 125 moutons : les efforts pour sauvegarder cette race sont aujourd'hui récompensés. Des agneaux seront d'ailleurs disponibles dès cette année pour tout qui veut se lancer dans l'aventure de la sauvegarde de la race !

Pour terminer, revenons à nos quadruplés ! Même s'il faut quand même leur donner un petit coup de pouce, la maman et les petits se portent bien...



Les quadruplés de Sébastopol !
Cliché Jean-Luc Feyers